Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260415-2026_46-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de SAINT-MALO

VILLE DE SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quinze avril deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le jeudi neuf avril deux-mille-vingt-six, se sont réunis dans la salle Aimé Le Foll, sous la présidence de M. Philippe Roullé, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents (20) : Philippe ROULLE, Sophie GUYON, Bruno LEGRAND, Virginie RIOT, François LAMALLE, Loïc DE COURLON, Jean-Marie FLOC'H, Eric LEGRAND, Nathalie HAMON, Bertrand ROBINET, Laurence ZIGLINI, Armelle NOEL, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Grégoire BOUREL, Gabin JUBAULT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Vincent BOUCHE, Françoise RIOU, Muriel CARUHEL.

Représentés (2) : Brune BEGUIN pouvoir à Camille MOYENCOURT, Corinne LUCAS pouvoir à Françoise RIOU.

Absente (1) : Véronique SALZE-LOZAC'H.

Monsieur Gabin JUBAULT a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Délibération n°46-2026
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 mars 2026

Rapporteur : Philippe Roullé

M. Philippe Roullé, Maire, propose à l'assemblée d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du dimanche 29 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ***APPROUVE*** *le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 mars 2026.*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Philippe ROULLE

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE (Ille-et-Vilaine)